



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(NON AUDITÉS)

HARVEST European Leaders Income ETF

30 juin 2018



Harvest European Leaders Income ETF

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
(non audité)	
Au 30 juin	2018
Actif	
Actif courant	
Placements	1 903 675 \$
Trésorerie	111 212
Dividendes à recevoir	6 639
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	10 407
	2 031 933
Passif	
Passif courant	
Distributions à payer (note 4)	8 330
Montant à payer pour les options vendues	8 457
	16 787
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 015 146 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	100 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	20,15 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest European Leaders Income ETF

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	
(non audité)	
Pour la période du 1^{er} mars 2018 (date de lancement) au 30 juin 2018	2018
Revenu	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	54 986 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	3 135
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(78 400)
Gain (perte) net sur les placements	(20 279)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	37
Gain (perte) de change net réalisé	70 396
Variation nette du gain (perte) latent sur les options	1 779
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	10 407
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	82 619
Autre gain (perte) net	(739)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(1 505)
Variation du gain (de la perte) de change latent sur la trésorerie	37
Revenu total (montant net)	60 133 \$
Charges (note 5)	
Frais de gestion	5 605 \$
Retenues d'impôts	5 497
Coûts de l'information aux porteurs de parts	1 712
Honoraires d'audit	2 500
Honoraires des agents des transferts	3 271
Droits de garde et frais bancaires	12 925
Frais du comité d'examen indépendant	100
Droits de dépôt	9 121
Coûts de transactions (note 8)	4 838
Total des charges	45 569
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(25 572)
Total des charges (net)	19 997
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 136 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – (note 4)	0,40 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest European Leaders Income ETF

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité)	
Pour la période du 1^{er} mars 2018 (date de lancement) au 30 juin 2018	2018
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 136
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	2 000 000
Opérations sur les parts (net)	2 000 000 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu net de placement	(24 990)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(24 990) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 015 146 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest European Leaders Income ETF

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	
(non audité)	
Pour la période du 1^{er} mars 2018 (date de lancement) au 30 juin 2018	2018
Activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	40 136 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie	
(Gain) perte de change sur la trésorerie	1 468
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(3 135)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	(37)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	78 400
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	(1 779)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(10 407)
Produit de la vente de placements**	29 638
Achat de placements**	(1 998 305)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(6 639)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 870 660) \$
Activités de financement**	
Produit de l'émission de parts rachetables	2 000 000
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(16 660)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	1 983 340 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	112 680
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(1 468)
Trésorerie à l'ouverture de la période	-
Trésorerie à la clôture de la période	111 212 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	42 850 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest European Leaders Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2018

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Consommation discrétionnaire				
1 135	Accor SA	82 179	73 220	3,6
470	Compagnie Générale des Établissements Michelin	89 426	75 259	3,7
2 460	Vivendi S.A.	79 904	79 311	3,9
		251 509	227 790	11,2
Biens de consommation de base				
255	L'Oréal	69 616	82 800	4,1
		69 616	82 800	4,1
Énergie				
1 790	Royal Dutch Shell PLC	72 242	81 811	4,1
1 025	TOTAL S.A.	74 414	82 159	4,1
		146 656	163 970	8,2
Finance				
8 720	Banco Santander, S.A.	76 073	61 475	3,1
3 820	Deutsche Bank AG	76 265	54 084	2,7
21 230	Intesa Sanpaolo S.p.A.	96 509	81 044	4,0
21 230	Intesa Sanpaolo S.p.A., droits	-	3	-
2 570	Prudential Public Limited Company	82 173	77 341	3,8
6 800	Skandinaviska Enskilda Banken AB	95 924	84 997	4,2
		426 944	358 944	17,8
Santé				
510	Bayer AG	75 201	73 874	3,7
710	Novartis AG	75 505	70 955	3,5
		150 706	144 829	7,2
Industrie				
2 470	ABB Ltd.	75 884	71 187	3,5
2 920	ASSA ABLOY AB	81 619	81 818	4,1
1 330	Deutsche Post AG	76 422	57 111	2,8
640	VINCI SA	80 593	80 924	4,0
		314 518	291 040	14,4
Technologies de l'information				
465	Capgemini SE	73 675	82 240	4,1
2 250	Infineon Technologies AG	76 490	75 408	3,7
		150 165	157 648	7,8
Matériaux				
620	BASF SE	81 529	77 966	3,9
12 600	Glencore PLC	81 650	79 137	3,9
2 240	Mondi PLC	76 538	79 710	4,0
		239 717	236 813	11,8
Immobilier				
375	Gecina SA	84 592	82 501	4,1
1 300	Vonovia SE	76 042	81 350	4,0
		160 634	163 851	8,1

Harvest European Leaders Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)				
Au 30 juin 2018				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
Services de télécommunication				
3 730	Deutsche Telekom AG	76 397	75 990	3,8
		76 397	75 990	3,8
	Total des actions	1 986 862	1 903 675	94,4
OPTIONS				
Consommation discrétionnaire				
(300)	Accor AG – juill. 2018 à 43 EUR	(394)	(216)	-
(100)	Cie Générale des Établissements Michelin SCA – juill. 2018 à 108 EUR	(462)	(135)	-
(800)	Vivendi AG – juill. 2018 à 21 EUR	(766)	(528)	-
		(1 622)	(879)	-
Énergie				
(500)	Royal Dutch Shell PLC – juill. 2018 à 29,5 EUR	(487)	(514)	-
(300)	TOTAL SA – juill. 2018 à 51 EUR	(403)	(737)	(0,1)
		(890)	(1 251)	(0,1)
Finance				
(1 200)	Deutsche Bank AG – juill. 2018 à 9,5 EUR	(612)	(332)	-
(800)	Prudential PLC – juill. 2018 à 800 GBP	(426)	(170)	-
(2 200)	Skandinaviska Enskilda Banken AB – juill. 2018 à 82,5 SEK	(544)	(1 018)	(0,1)
		(1 582)	(1 610)	(0,1)
Santé				
(100)	Bayer AG – juill. 2018 à 97 EUR	(311)	(118)	-
(200)	Novartis AG – juill. 2018 à 74 CHF	(365)	(520)	-
		(676)	(638)	-
Industrie				
(800)	ABB Ltd. – juill. 2018 à 22 CHF	(601)	(361)	-
(900)	Assa Abloy AB – juill. 2018 à 190 SEK	(445)	(624)	-
(400)	Deutsche Post AG – juill. 2018 à 29,5 EUR	(377)	(49)	-
(200)	Vinci SA – juill. 2018 à 84 EUR	(269)	(166)	-
		(1 692)	(1 200)	-
Technologies de l'information				
(100)	Capgemini SE – juill. 2018 à 112 EUR	(474)	(643)	(0,1)
(700)	Infineon Technologies AG – juill. 2018 à 24 EUR	(714)	(108)	-
		(1 188)	(751)	(0,1)
Matériaux				
(200)	BASF SE – juill. 2018 à 84 EUR	(519)	(215)	-
(4 100)	Glencore PLC – juill. 2018 à 380 GBP	(758)	(480)	-
(700)	Mondi PLC – juill. 2018 à 0 GBP	(401)	(835)	(0,1)
		(1 678)	(1 530)	(0,1)
Immobilier				
(400)	Vonovia SE – juill. 2018 à 40,5 EUR	(482)	(430)	-
		(482)	(430)	-

Harvest European Leaders Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)				
Au 30 juin 2018				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
Services de télécommunication				
(1 200)	Deutsche Telekom AG – juill. 2018 à 13,4 EUR	(426)	(258)	-
		(426)	(258)	-
	Total des options	(10 236)	(8 457)	(0,4)
	Total des placements	1 976 626	1 895 218	94,0
	Contrats de change à terme (note 6)		10 407	0,5
	Autres actifs, moins les passifs		109 521	5,5
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 015 146	100,0

Harvest European Leaders Income ETF

NOTES ANNEXES

(non audité)

30 juin 2018

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest European Leaders Income ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 26 janvier 2018 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 1^{er} mars 2018. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions trimestrielles et la possibilité d'une plus-value du capital. Le Fonds réduit la volatilité des rendements en vendant des options d'achat couvertes sur au plus 33 % des titres en portefeuille. Le nombre d'options vendues peut varier en fonction de la volatilité du marché et d'autres facteurs.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 21 août 2018.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et les actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Harvest European Leaders Income ETF

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs, les passifs et les revenus, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la TSX est ouverte aux fins de négociation.

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Harvest European Leaders Income ETF

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds, actuellement une fiducie d'investissement à participation unitaire, a jusqu'au 31 mars 2019 pour répondre à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs. Comme 2018 est la première année d'imposition du Fonds, il n'y a aucune perte autre qu'en capital et aucune perte en capital nette pouvant être reportées aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HEUR. Au 30 juin 2018, le cours de clôture des parts était de 20,10 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Harvest European Leaders Income ETF

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période indiquée :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 1^{er} mars 2018	100 000
Parts rachetables émises	-
Total en circulation au 30 juin 2018	100 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2018 s'est élevé à 100 000 parts.

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant la date d'arrêt des registres. Les distributions se sont élevées à 24 990 \$ ou 0,0833 \$ par part, par mois pour la période close le 30 juin 2018.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, absorber une portion des charges d'exploitation du Fonds. Le Fonds a absorbé des charges de 25 572 \$ durant la période close le 30 juin 2018. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 822 \$ pour la période close le 30 juin 2018 et sont inclus dans les coûts de communication de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

Harvest European Leaders Income ETF

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change de l'état du résultat global, jusqu'à ce que le contrat soit dénoué ou partiellement réglé.

Au 30 juin 2018, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2018					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Marchés mondiaux CIBC, inc., notation A+	29 août 2018	255 500 CAD	253 717 GBP	1 783 \$	0,5714
Marchés mondiaux CIBC, inc., notation A+	29 août 2018	151 475 CAD	150 606 CHF	869 \$	0,746
Marchés mondiaux CIBC, inc., notation A+	29 août 2018	1 402 585 CAD	1 397 092 EUR	5 493 \$	0,6467
Marchés mondiaux CIBC, inc., notation A+	29 août 2018	168 682 CAD	166 420 SEK	2 262 \$	6,699
Total				10 407 \$	

Compensation des contrats de change à terme

En 2018, le mode de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2018.

30 juin 2018			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	10 407 \$	-	10 407 \$
Passifs dérivés	-	-	-

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Harvest European Leaders Income ETF

Au 30 juin 2018, 94,5 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 95 184 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2018				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	1 538 \$	-	1 538 \$	0,1
Euro	1 386 638 \$	1 397 092 \$	(10 454 \$)	(0,5)
Livre sterling	249 897 \$	253 717 \$	(3 820 \$)	(0,2)
Couronne suédoise	167 684 \$	166 420 \$	1 264 \$	0,1
Franc suisse	152 105 \$	150 606 \$	1 499 \$	0,1
Total	1 957 862 \$	1 967 835 \$	(9 973 \$)	(0,4)

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent respectivement à 1 895 218 \$ et à 62 644 \$.

Au 30 juin 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 499 \$, ou 0,02 %, sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

La quasi-totalité des titres du portefeuille étant libellés en devises et les dividendes et les primes des options d'achat à recevoir (le cas échéant) le sont également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Harvest European Leaders Income ETF

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (à la perte) latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2018, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 903 675	-	-	1 903 675
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	10 407	-	10 407
Total des actifs financiers	1 903 675	10 407	-	1 914 082
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	-	(8 457)	-	(8 457)
Total des passifs financiers	-	(8 457)	-	(8 457)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2018 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2018.

La valeur des actions et des options vendues est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon la région et le secteur d'activité.

Harvest European Leaders Income ETF

Régions :

Au	30 juin 2018	
Pays d'émission	\$*	% de l'actif net
Zone euro	1 354 078	67,2
Royaume-Uni	234 704	11,6
Suède	165 175	8,2
Suisse	141 261	7,0
Total	1 895 218	94,0

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	30 juin 2018
	% de l'actif net
ACTIONS	
Finance	17,8
Industrie	14,4
Matériaux	11,8
Consommation discrétionnaire	11,2
Énergie	8,2
Immobilier	8,1
Technologies de l'information	7,8
Santé	7,2
Biens de consommation de base	4,1
Services de télécommunication	3,8
OPTIONS	
Finance	(0,1)
Matériaux	(0,1)
Énergie	(0,1)
Technologies de l'information	(0,1)
Total	94,0

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 30 juin 2018.



Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, Ontario L6K 3V7

Phone Number: 416.649.4541

Toll Free: 866.998.8298

Fax Number: 416.649.4542

Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.